

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

CA Code (Nufarm)	: 1916
Code du produit	: NLI1070
Oracle Recipe Code (Nufarm)	: 600000199
Item codes	: 100002981
Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Cupoxat Flowable
Type (Nufarm)	: Country Specific
Country (Nufarm)	: Maroc

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Produits phytopharmaceutiques
Utilisation de la substance/mélange	: Fongicide, Bactéricide

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nufarm S.A.S
Immeuble WEST PLAZA
11 rue du débarcadère
92700 COLOMBES - FRANCE
T +33 1 40 85 50 50 - F +33 1 47 92 25 45
FDS@nufarm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Organisme français INRS +33 1 45 42 59 59; Nufarm S.A.S +33 1 40 85 51 15

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique —	H400
Danger aigu, catégorie 1	
Dangereux pour le milieu aquatique —	H410
Danger chronique, catégorie 1	

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS09

Mention d'avertissement (CLP)	: Attention
Mentions de danger (CLP)	: H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Phrases EUH	: EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 - Contient . Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sulfate de cuivre tribasique	(N° CAS) 12527-76-3 (N° CE) 933-646-5 (N° Index) 029-018-00-7	26.95	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	0.03	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	(0.05 =<C <= 100) Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Mettre la victime à l'air libre.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un ophtalmologiste.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Peut causer des crampes d'estomac et des vomissements. Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Mousse. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Porter un appareil respiratoire autonome.
- Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Limiter l'épandage des fluides d'extinction (produit pouvant présenter un danger pour l'environnement).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Cf. rubrique 8.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Nettoyer immédiatement en balayant ou en aspirant. Recueillir autant que possible le liquide répandu dans des récipients hermétiques.
- Autres informations : Ne jamais remettre le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une éventuelle réutilisation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Conserver hors de portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver à température ambiante. Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- Température de stockage : 0 - 30 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun(e).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Selon les conditions d'utilisation, porter des gants de protection, un tablier, des bottes, une protection de la tête et du visage

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques (conformément à la norme européenne EN 374 ou similaire). Gants en caoutchouc butyle. Gants en caoutchouc nitrile. Caoutchouc chloroprène

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:

tablier. Bottes. Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant

Protection des voies respiratoires:

Appareil respiratoire requis uniquement en cas de formation de poussière. EN 143

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : Bleu-vert.
- Odeur : inodore.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 7.1
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Non applicable
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : ≈ 100 °C
- Point d'éclair : Aucun(e)
- Température d'auto-inflammation : Non applicable
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Pression de vapeur négligeable aux conditions ambiantes
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.24 - 1.29 g/cm³
Solubilité	: Eau: Dispersable
Log Pow	: ≤ 2
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 1570 mPa·s
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Non comburant.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Cupoxat Flowable	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	Non pertinent

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5)	
DL50 orale rat	670 - 784 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 7.1
Indications complémentaires	: lapin
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 7.1
Indications complémentaires	: lapin
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Cochon d'Inde

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cupoxat Flowable	
CL50 96 h poisson	13.18 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) (sulfate de cuivre tribasique)
CE50 72h algae	> 12.3 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata (sulfate de cuivre tribasique)
EC50, Daphnia magna (Puce d'eau)	0,0167 mg/L (21 jours, sulfate de cuivre tribasique)
IC50, toxicité envers les bactéries	> 100 mg/L
CL50, Eisenia fetida (Ver de terre)	> 155 mg/kg
CL50, Oral, Apis mellifera (abeille)	23 µg/abeille (24 heures)
CL50, Cutané, Apis mellifera (abeille)	40 µg/abeille (24 heures)
Sulfate de cuivre tribasique (12527-76-3)	
CL50 96 h poisson	13.18 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CL50 96 h poisson	> 19.3 mg/l Cyprinus carpio (Carp)
CE50 48h crustacés	0.0308 mg/l Daphnia magna (Puce d'eau)
CEr50 (algues)	0.02229 mg/l Scenedesmus subspicatus
NOEC (chronique)	76.8 mg/l Danio rerio (Poisson zèbre)
NOEC chronique poisson	0.97 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
NOEC chronique crustacé	0.057 mg/l Daphnia magna (Puce d'eau)
Autres informations écotoxicologiques	

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Sulfate de cuivre tribasique (12527-76-3)

species: Daphnia magna (21-d studies with sediment)
time scale / test type: 21 d (semi-static)
endpoint: Mortality, LC50
toxicity: 0.0167 total (mm)

species: Daphnia magna (21-d studies with sediment)
time scale / test type: 21 d (semi-static)
endpoint: Reproduction, NOEC
toxicity: 0.0334 total (mm)

species: Apis mellifera
time scale / test type: Oral Toxicity
endpoint: LD50
toxicity: 40 µg/bee

species: Apis mellifera
time scale / test type: Contact Toxicity
endpoint: LD50
toxicity: >23.5 µg/bee

species: Aphidius rhopalosiphi
time scale / test type: Mortality
endpoint: LR50
toxicity: > 0.1344 kgCu/ha

species: Typhlodromus pyri
time scale / test type: Mortality
endpoint: LR50
toxicity: > 0.08 kgCu/ha

12.2. Persistance et dégradabilité

Sulfate de cuivre tribasique (12527-76-3)

Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
------------------------------	------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Cupoxat Flowable

Log Pow	<= 2
---------	------

Sulfate de cuivre tribasique (12527-76-3)

Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.
------------------------------	--------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cupoxat Flowable

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Aucun autre effet connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Doit subir un traitement spécial pour satisfaire aux règlements locaux.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Réemploi de l'emballage interdit.
Indications complémentaires	: Déchets industriels.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 02 01 08* - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA
-----	------	------

14.1. Numéro ONU		
------------------	--	--

3082	3082	3082
------	------	------

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

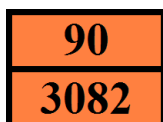
ADR	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions)
Description document de transport		
UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions), 9, III	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions), 9, III, POLLUANT MARIN	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (copper(II)-ions), 9, III
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
9	9	9
		
14.4. Groupe d'emballage		
III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement		
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Aucun(e)

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : M6
 Dispositions spéciales (ADR) : 274, 335, 375, 601
 Quantités limitées (ADR) : 5l
 Quantités exceptées (ADR) : E1
 Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001
 Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP1
 Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
 Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4
 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP29
 Code-citerne (ADR) : LGBV
 Véhicule pour le transport en citerne : AT
 Catégorie de transport (ADR) : 3
 Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V12
 Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV13
 Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 90
 Panneaux oranges :



Code EAC : •3Z

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 335, 969
 Quantités limitées (IMDG) : 5 L
 Quantités exceptées (IMDG) : E1
 Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01
 Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP1

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC03
Instructions pour citernes (IMDG)	: T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP2, TP29
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-F
Catégorie de chargement (IMDG)	: A

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y964
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 964
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 450L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 964
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 450L
Dispositions spéciales (IATA)	: A97, A158, A197
Code ERG (IATA)	: 9L

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : WGK Germany: 2 - Hazard to waters.

15.1.2. Directives nationales

France

Autres informations, réglementations sur les restrictions et interdictions : 4510

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
4510.text	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.		

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

Classe de stockage (LGK) : LGK 12 - Liquides ininflammables

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

Cupoxat Flowable

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Pologne
Recommandations de la réglementation polonaise : National polish rules.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:
Ajouté.

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la fiche	Ajouté	
	Date de révision	Modifié	
2.2	Phrases EUH	Modifié	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d' éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

NUFARM SDS TEMPLATE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.